

Guide pour la prise en compte du genre dans les statistiques à l'Institut de la statistique du Québec :

recommandations du comité sur la diversité sexuelle et de genre

Troisième version
Printemps 2025

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2025
ISBN 978-2-555-00967-7 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2025

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Avril 2025

Publication réalisée à
l'Institut de la statistique du Québec par :

Frédérique Lagacé, Brigitte Poussart
et Marie-Eve Tremblay

Avec la collaboration de :

Maxime Boucher, Virginie Boulet, Hélène Camirand,
Linda Cazale, Lysandre Champagne, Catherine Côté,
Marie-Andrée Gravel et Martine St-Amour.

Sous la direction de :

Paul Berthiaume

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour tout renseignement concernant
le contenu de cette publication :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)
Site Web : statistique.quebec.ca

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025). *Guide pour la prise en compte du genre dans les statistiques à l'Institut de la statistique du Québec : recommandations du comité sur la diversité sexuelle et de genre*, [En ligne], Québec, L'Institut, 47 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/guide-isq-genre.pdf].

Remerciements

Ce guide de recommandations pour la prise en compte du genre dans les statistiques repose sur les travaux du comité sur l'identité de genre de l'Institut, mis en place en 2018, et du comité sur la diversité sexuelle et de genre, qui a pris la relève du comité sur l'identité de genre en 2023. Plusieurs personnes ont contribué à ces travaux. Voici, en ordre alphabétique, toutes les personnes ayant été membres de l'un ou l'autre de ces comités :

Sarah Bélanger, DDC

Virginie Boulet, DEL

Hélène Camirand, DES

Linda Cazale, SGAJ

Lysandre Champagne, OCCQ

Louis-Simon Corriveau, OCCQ

Catherine Côté, DGC

Nathalie Deschênes, DSSD

Maryse Dion-Tremblay, DPSSS

Marie-Claude Giguère, DSSD

Chantal Girard, DSSD

Marie-Andrée Gravel, DEIS

Frédérique Lagacé, DEIS

Brigitte Poussart, DEIS

Caroline Simard, DGC

Martine St-Amour, DSSD

Camille Thériault-Marois, DGC

Marie-Eve Tremblay, DM

Luc Cloutier-Villeneuve, DSTR

Un merci particulier à Paul Berthiaume, directeur des statistiques sociodémographiques, et à Bertrand Perron, directeur général des statistiques et de l'analyse sociales, pour leur précieux soutien indispensable à la réalisation des travaux qui ont mené à la diffusion du présent guide.

Enfin, des remerciements particuliers sont adressés à France-Pascale Ménard et à Jean-Pierre Séguin, du Centre de démographie de Statistique Canada, pour les nombreux échanges et partages d'information depuis 2018. Les pratiques suggérées dans le guide s'inspirent en grande partie des travaux réalisés par Statistique Canada, un pionnier dans la prise en compte du genre dans les statistiques.

Table des matières

Remerciements	4
Contexte	7
1 De nouvelles variables pour distinguer le sexe à la naissance et le genre	9
2 Quand recueillir les informations sur le sexe à la naissance ou sur le genre, ou sur les deux ?	11
3 Nombre de personnes répondantes requises au total pour la production de statistiques sur les populations transgenre et non binaire	13
4 Comment recueillir l'information ?	15
4.1 La formulation des questions et les informations additionnelles fournies	15
4.2 La validation lorsque le troisième choix de réponse à la question sur le genre est sélectionné	17
4.3 La validation des réponses lorsque les renseignements fournis pour le sexe à la naissance et pour le genre diffèrent	18
4.4 L'adaptation de la validation de l'identité des personnes participant aux enquêtes	20
4.5 L'adaptation du questionnaire – Accord du texte en fonction du genre déclaré	20
4.6 Des informations pour la foire aux questions d'une enquête	20
4.7 La version anglaise des informations préparées pour la collecte	20
5 Le traitement des données et la production des estimations	21
5.1 L'examen des précisions associées au troisième choix de réponse pour la question sur le genre et le recodage du genre	21
5.2 Le traitement de la non-réponse pour les questions sur le sexe à la naissance et le genre	21
5.3 L'utilisation d'une variable « genre » composée de deux catégories s'il y a des enjeux de confidentialité ou de qualité des estimations	23
5.4 Le calage aux marges des estimations	23

6	La présentation et la diffusion des résultats	24
6.1	La présentation des résultats dans les tableaux, figures et publications	24
6.2	La présentation de résultats concernant les personnes non binaires et les personnes transgenres . . .	24
6.3	Les notes explicatives	25
6.4	La rédaction inclusive ou épiciène	25
Conclusion		28
Annexes		
Annexe 1	Cas de figure différents : adaptation de la question sur le genre	30
Annexe 2	Questions et réponses concernant le genre qui pourraient être incluses dans la foire aux questions d'une enquête	34
Annexe 3	Version anglaise des informations à communiquer aux personnes participant aux enquêtes (CATI et CAWI)	36
Annexe 4	Version anglaise des notes proposées pour la diffusion des résultats	41
Références		45

Contexte

Il est de plus en plus reconnu, dans notre société, que le genre d'une personne peut différer de son sexe à la naissance et se situer en dehors du modèle binaire masculin-féminin. En 2016, l'identité et l'expression de genre ont été ajoutées comme motifs interdits de discrimination dans la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec et dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. En janvier 2021, la Cour supérieure du Québec a déclaré invalides certains articles du Code civil du Québec, jugés discriminatoires envers les personnes transgenres et non binaires¹. Depuis 2022, il est possible de présenter au Directeur de l'état civil une demande de changement de la mention de son sexe pour obtenir une mention non binaire (X).

La prise en compte du genre constitue un changement important pour les organismes statistiques. Préparé par le comité sur la diversité sexuelle et de genre de l'Institut de la statistique du Québec, le présent guide rassemble une série de recommandations à suivre dans le cadre de certains travaux que l'organisme réalise, notamment les enquêtes menées auprès des individus et ménages. Il s'agit de la troisième version du *Guide pour la prise en compte du genre dans les statistiques à l'Institut de la statistique du Québec* (la première version avait été diffusée à l'automne 2021 et la deuxième au printemps 2024). La modification de la question sur le genre par Statistique Canada à l'automne 2024 a poussé le comité à réviser la deuxième version. L'objectif de cette troisième mouture est le même : faire en sorte que l'information soit colligée de façon inclusive, en reconnaissance de la diversité de genre au sein de la population, et que des statistiques de qualité puissent être produites à partir de cette information dans le respect de la confidentialité.

Comme dans les deux premières versions du guide, les recommandations se basent largement sur l'approche et les façons de faire de Statistique Canada, qui a collecté le sexe à la naissance et le genre de l'ensemble de la population canadienne lors du Recensement de la population de 2021^{2,3}. Ces recommandations se veulent pragmatiques ; on souhaite que le personnel de l'Institut sache quand et comment recueillir, produire ou diffuser des informations en lien avec le genre et le sexe à la naissance des personnes. Voici, en bref, ce qui a changé dans les plus récentes versions.

Modifications apportées dans la deuxième version

- Conceptuellement, les personnes non binaires ne font plus partie du groupe des personnes transgenres ;
- On recommande désormais de recueillir l'information sur le genre par défaut dans les enquêtes de l'Institut ; néanmoins, l'information sur le sexe à la naissance est nécessaire dans certains cas ;
- Le nombre minimum de personnes répondantes nécessaire pour la production de statistiques sur les personnes transgenres et non binaires a été revu, sur la base des estimations provenant du recensement de 2021 ;
- La question recommandée pour la collecte de l'information sur le genre a été légèrement modifiée, et des variantes ont été proposées pour certains cas de figure ; de plus, les validations à faire en cours de collecte ont été précisées ;
- Le codage des informations lorsqu'il est nécessaire d'utiliser une variable « genre » composée de deux catégories est expliqué plus en détail ;

-
1. Le jugement reconnaît notamment le droit des personnes non binaires de changer la désignation du sexe sur leur acte de naissance afin que celui-ci reflète leur identité de genre ; il leur permet également d'être désignées comme parent plutôt que comme mère ou père dans les documents de l'état civil. Pour plus d'information, voir COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC (2021).
 2. En nous inspirant de ce qu'a fait Statistique Canada, nous pourrions produire des statistiques qui seront comparables à celles diffusées par l'organisme. Nous souhaitons aussi mettre à profit les importants travaux que l'organisme a réalisés concernant la mesure du genre depuis 2016, notamment les consultations qu'il a menées auprès de spécialistes, d'universitaires et de membres des communautés LGBTQ+. Voir notamment LACHANCE, Marc, Kaveri MECHANDA et Alice BORN (2017), et NATIONS UNIES (2019).
 3. Les résultats du recensement ont d'ailleurs été principalement diffusés selon le genre de la personne. Par ailleurs, pour la première fois, des estimations de la population transgenre et non binaire au Canada, ainsi que dans les provinces et les régions métropolitaines de recensement (RMR), ont été présentées.

- Le recours aux libellés « Hommes+ » et « Femmes+ » est recommandé lorsque les résultats sont diffusés à l'aide de la variable « genre » composée de deux catégories ; des éléments à avoir en tête lors de la diffusion de résultats imprécis sont rappelés ; la sous-section sur la rédaction inclusive ou épiciène est davantage détaillée.

Modifications apportées dans la troisième version

- La question recommandée pour la collecte de l'information sur le genre a été modifiée, et des variantes sont proposées pour certains cas de figure ; de plus, les validations à faire en cours de collecte ont été précisées ;
- La définition du sexe à la naissance a été modifiée ;
- La méthode de calage aux marges des estimations a été modifiée afin de prendre en compte le genre.

À noter que ces changements et ajouts n'ont pas pour effet de modifier l'approche générale de l'Institut en ce qui concerne la prise en compte du genre. Celle-ci est résumée dans la page [Prise en compte du genre \(quebec.ca\)](https://www.institutstatistique.qc.ca/fr/prise-en-compte-du-genre), qui est en ligne sur le site Web depuis mars 2023.

Toutes les personnes contribuant à la réalisation ou au rayonnement des enquêtes menées auprès des individus et ménages de l'Institut, par exemple les chargés et chargées de projet, les analystes, les méthodologistes, les responsables de collecte, les intervieweurs et intervieweuses ainsi que les conseillers et conseillères à l'accès aux données, sont invitées à lire ce guide, plus particulièrement la ou les sections les concernant directement. Le suivi de ces recommandations permettra d'harmoniser les façons de faire à l'Institut, ce qui assurera la cohérence des informations statistiques produites.

Bonne lecture !

1

De nouvelles variables pour distinguer le sexe à la naissance et le genre

À l'automne 2021, Statistique Canada a révisé la norme pour la variable « sexe à la naissance », en précisant que celle-ci fait référence soit au sexe assigné à la naissance, soit au sexe enregistré sur le certificat de naissance⁴. Du même coup, l'organisme publiait une toute nouvelle norme pour le « genre de la personne », qui a été révisée en octobre 2021⁵. Selon celle-ci, le terme genre « réfère à l'identité personnelle et sociale d'un individu en tant qu'homme, femme ou personne non binaire (une personne qui n'est pas exclusivement homme ni femme) ».

Il est recommandé que l'Institut utilise les variables « sexe à la naissance » et « genre » de Statistique Canada, lorsque pertinent⁶. Les définitions et classifications présentées ici sont très près de celles de Statistique Canada ; elles reposent sur les mêmes concepts.

Sexe à la naissance d'une personne

Le sexe à la naissance correspond au sexe assigné à la naissance ou au sexe enregistré sur le premier certificat de naissance, en fonction de son système reproducteur et d'autres caractéristiques physiques. Les catégories de la variable sont les suivantes⁷ :

- Masculin
- Féminin

Genre d'une personne

Le genre d'une personne correspond à son identité personnelle et sociale en tant qu'homme, en tant que femme ou en tant que personne non binaire, c'est-à-dire une personne dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin.

- L'identité de genre correspond au genre que ressent une personne, en son for intérieur.
- L'expression de genre fait référence au genre qu'une personne affiche au moyen de signes extérieurs (tels que des vêtements ou accessoires) qui peuvent traditionnellement être associés à un genre particulier. Les mots employés par une personne pour parler d'elle-même contribuent également à l'expression de son genre.

Le genre peut être différent du sexe à la naissance et peut se situer en dehors du modèle binaire masculin-féminin. De plus, le genre peut changer au fil du temps.

Les catégories de la variable sont les suivantes :

- Hommes
- Femmes
- Personnes non binaires

4. Voir STATISTIQUE CANADA (2021).

5. Voir STATISTIQUE CANADA (2021a). La catégorie « Diverses identités de genre » a été remplacée par « Personne non binaire » lors de la révision de la norme.

6. La section qui suit présente des recommandations relativement à l'usage de ces variables.

7. Une troisième catégorie est prévue dans la variante de la classification du sexe de Statistique Canada, soit « intersexe », laquelle regroupe les personnes qui ont été considérées comme intersexuées à la naissance. Statistique Canada ne produit pas encore de statistiques pour ce groupe de personnes, qui représentent une très petite proportion de la population et qui ne savent pas toujours qu'elles étaient intersexuées à la naissance (voir STATISTIQUE CANADA [2020]).

Une personne dont le genre et le sexe à la naissance sont les mêmes est dite cisgenre ; une personne dont le genre et le sexe à la naissance sont différents est dite transgenre, sauf si son genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, auquel cas la personne sera dite non binaire⁸. Ainsi :

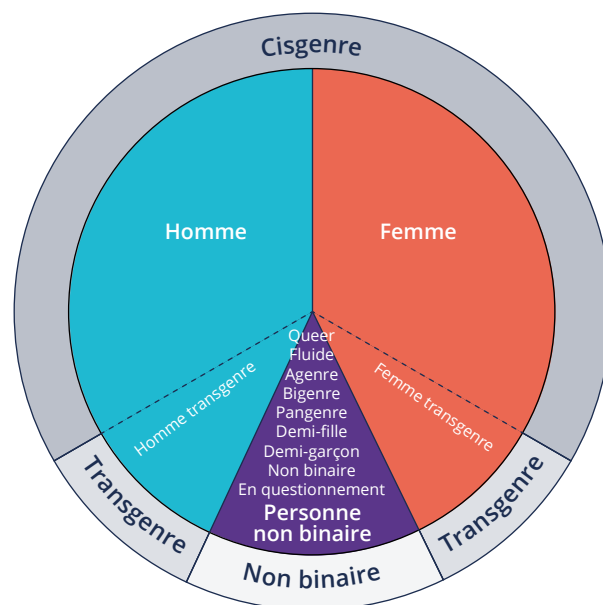
- la catégorie « hommes » regroupe les personnes dont le genre actuel est masculin. Elle comprend les hommes cisgenres et les hommes transgenres ;
- la catégorie « femmes » regroupe les personnes dont le genre actuel est féminin. Elle comprend les femmes cisgenres et les femmes transgenres ;
- la catégorie « personnes non binaires » regroupe les personnes dont le genre actuel se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin. Elle comprend par exemple les personnes dont le genre n'est pas exclusivement masculin ou exclusivement féminin, celles dont le genre n'est ni masculin ni féminin et celles dont le genre est fluide, c'est-à-dire changeant. Les termes utilisés par ces personnes pour décrire leur genre sont, par exemple, « bigenre », « agenre », « fluide » ou « bispirituel » (un terme utilisé par certains peuples autochtones d'Amérique du Nord). Aux fins de production statistique, les personnes qui indiquent être incertaines de leur genre (en questionnaire) sont considérées comme étant des personnes non binaires. Il est à noter que les personnes dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin n'ont pas forcément recours à l'appellation « non binaire » pour décrire leur genre.

La diversité de genre au sein de la population est illustrée à la figure 1.

Comme nous le préciserons à la section 4, le genre peut être déclaré par la personne répondante elle-même ou par une tierce personne. Dans le premier cas, la personne répondante indiquera son genre en fonction de ce qu'elle ressent intimement ou exprime au quotidien. Dans le deuxième cas, la tierce personne fournira l'information en fonction de sa connaissance ou de sa perception du genre de la personne visée.

Il est également à souligner que le genre diffère du concept de l'orientation sexuelle, lequel est plutôt lié à l'identité sexuelle, à l'attraction sexuelle et aux comportements sexuels d'une personne.

Figure 1
Illustration de la diversité de genre



Source : Statistique Canada, 2021. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

8. Conformément à la classification des personnes cisgenres, transgenres et non binaires adoptée par Statistique Canada en octobre 2021. Pour plus d'information, voir STATISTIQUE CANADA (2021b).

2

Quand recueillir les informations sur le sexe à la naissance ou sur le genre, ou sur les deux ?

Les statistiques devraient être produites en fonction du genre des personnes lorsque l'on s'intéresse aux attitudes, aux choix de vie, aux modes de vie ou encore aux conditions de vie de la population⁹. Ainsi, par défaut, c'est l'information sur le genre qui devrait être collectée dans les enquêtes que l'Institut mène auprès des individus et ménages. La collecte et la production d'informations en fonction du sexe à la naissance demeurent toutefois pertinentes dans certains cas en démographie et en santé¹⁰.

L'orientation de l'Institut reflète les pratiques en place chez Statistique Canada, qui utilise le genre par défaut pour produire ses statistiques sociales depuis quelques années.

Il importe de noter que les deux renseignements – sexe à la naissance et genre de la personne – sont nécessaires lorsque l'on souhaite produire des informations sur

la population transgenre. En effet, comme on le verra à la section 4, on recommande l'emploi de questions séparées pour le sexe à la naissance et le genre pour savoir si une personne est cisgenre ou transgenre ; c'est la combinaison des réponses aux deux questions qui permet d'obtenir cette information.

Les deux renseignements sont également requis si l'on souhaite produire des statistiques pour le regroupement des personnes transgenres et non binaires, ou encore pour l'ensemble de ces personnes et celles dont l'orientation sexuelle est autre qu'hétérosexuelle (soit le groupe des minorités sexuelles et de genre). Par conséquent, il est suggéré d'utiliser le sexe à la naissance et le genre si l'on s'intéresse à la diversité sexuelle et de genre (le cas échéant, il faudra également recueillir l'information sur l'orientation sexuelle)¹¹.

9. Vu le petit nombre de personnes non binaires, la publication de résultats pour cette population requiert toutefois des échantillons de grande taille. Nous parlerons en détail de cette réalité à la section 3. Soulignons qu'il est recommandé de recueillir l'information sur le genre même si l'on croit qu'il ne sera pas possible de publier des résultats pour le groupe composé des personnes non binaires, afin qu'au moins ces personnes puissent se reconnaître dans les choix de réponse proposés. À cet égard, voir NATIONS UNIES (2019), par. 45.

10. La production d'informations sur la base du sexe demeure bien entendu pertinente en toutes circonstances si le genre n'est pas disponible dans les microdonnées.

11. Le comité sur la diversité sexuelle et de genre de l'Institut précisera les recommandations à suivre en ce qui concerne la production de statistiques selon la diversité sexuelle et de genre.

Il est à noter que la publication de résultats avec la variable « genre » (composée de deux catégories¹²) plutôt qu'avec la variable « sexe » qui était utilisée auparavant ne devrait généralement pas poser de problème de comparabilité dans le temps. D'une part, les populations non binaires et transgenres sont de très petite taille (voir la section 3). D'autre part, il est probable que l'information sur le sexe dont nous disposons pour les enquêtes réalisées auparavant corresponde en fait au genre des personnes, pour une partie des personnes transgenres. En effet, la base de sondage la plus utilisée pour les enquêtes de l'Institut, le Fichier d'inscription des personnes

assurées (FIPA) de la RAMQ, contient l'information sur le genre des personnes quand celles-ci ont demandé un changement de la mention de leur sexe au Directeur de l'état civil¹³. Par ailleurs, il était possible pour une personne prenant part à une enquête de déclarer son genre plutôt que son sexe, puisqu'on ne précisait pas qu'il s'agissait du sexe à la naissance.

La prudence est toutefois de mise lorsqu'il est question de statistiques concernant les jeunes, puisque les proportions de personnes non binaires sont plus élevées pour ce segment de la population (voir la section suivante).

12. Vu la petite taille du groupe composé des personnes non binaires, pour la plupart des enquêtes, la publication de résultats selon le genre devra se faire à l'aide d'une variable composée de deux catégories, pour des raisons de qualité des estimations et de confidentialité des données. Pour plus d'information à ce sujet, voir la section 5.3.

13. Depuis 2014, on peut demander à faire changer la mention « masculin » pour la mention « féminin », et vice versa. Depuis juin 2022, il est également possible de présenter au Directeur de l'état civil une demande de changement de la mention de son sexe pour obtenir une mention non binaire (X).

3

Nombre de personnes répondantes requises au total pour la production de statistiques sur les populations transgenre et non binaire

Le nombre de personnes transgenres et le nombre de personnes non binaires dans la population sont peu élevés. D'après le recensement de la population, 0,14 % de la population québécoise de 15 ans et plus était transgenre en 2021 et 0,09 % était non binaire. Dans l'ensemble, 0,23 % était donc transgenre ou non binaire, une proportion qui correspond à environ une personne sur 400. La proportion était plus élevée chez les 15-34 ans que chez les 35 ans et plus (0,52 % c. 0,12 %)¹⁴.

Dans le cadre d'une enquête, la production de statistiques suffisamment précises pour ces sous-populations requiert donc un échantillon de grande taille¹⁵. Sur la base des résultats du recensement mentionnés précédemment, le tableau 1 présente des estimations du nombre minimum de **personnes répondantes** qu'il faudrait avoir au total pour être en mesure de publier des proportions sur les personnes transgenres ou non binaires de 25 % ou plus, ou de 15 % ou plus, avec un coefficient de variation (CV) de 25 % ou moins, ou de 15 % ou moins. Des estimations du nombre de personnes répondantes qu'il faudrait minimalement avoir pour pouvoir diffuser des proportions inférieures à 15 % avec une précision acceptable ne sont pas présentées, puisque ce nombre serait beaucoup trop grand pour une enquête de l'Institut.

Précisons que la taille d'un échantillon pour une enquête devrait être encore plus importante que les nombres présentés au tableau 1 pour tenir compte de l'inadmissibilité

et de la non-réponse. En outre, le nombre minimal de personnes répondantes devrait être plus élevé si l'échantillon n'était pas réparti proportionnellement selon la taille de la population visée, ce qui est notamment le cas dans les enquêtes à portée régionale. Le nombre de personnes répondantes nécessaire pourrait toutefois être moins important dans le cas des enquêtes visant plus particulièrement les jeunes, chez qui les proportions de personnes transgenres et non binaires sont plus élevées.

Il est à souligner que si certaines enquêtes de l'Institut permettaient d'estimer la proportion de personnes transgenres et non binaires, le nombre de personnes répondantes ne serait souvent pas suffisant pour permettre la réalisation d'analyses détaillées à leur sujet.

Le tableau 2 illustre les proportions minimales sur les personnes transgenres ou non binaires qui pourraient être estimées avec une bonne précision, c'est-à-dire des estimations dont le CV serait inférieur ou égal à 15 %, selon le nombre de personnes répondantes. Par exemple, si le nombre de personnes répondantes d'une enquête est de 40 000, il sera possible d'estimer des proportions de 35 % ou plus pour le groupe des personnes transgenres ou non binaires avec une bonne précision. Toutes les proportions inférieures à 35 % auront une moins bonne précision.

14. Voir [Population selon la diversité de genre, selon la région métropolitaine de recensement \(RMR\) et le groupe d'âge, Québec, 2021](#). Les personnes qui ont répondu au recensement au nom d'une autre personne vivant dans leur ménage (par exemple, un parent répondant au nom de son enfant) devaient indiquer le genre qu'elles pensaient que cette personne aurait choisi. Les résultats auraient pu être différents si les renseignements avaient plutôt été fournis par la personne elle-même.

15. L'Institut emploie le coefficient de variation (CV) comme indicateur de précision pour les résultats qu'il diffuse. D'une part, on considère qu'une statistique est suffisamment précise lorsque son CV est inférieur ou égal à 15 %. D'autre part, on considère que les estimations dont le CV est supérieur à 15 % mais inférieur ou égal à 25 % ont une précision passable et qu'elles doivent donc être interprétées avec prudence.

Tableau 1

Estimations du nombre minimum de personnes répondantes requis au total pour être en mesure de publier des proportions sur les personnes transgenres ou non binaires de 25 % ou plus, ou de 15 % ou plus, avec un coefficient de variation (CV) de 25 % ou moins, ou de 15 % ou moins^{1,2}

	Personnes transgenres	Personnes non binaires	Personnes transgenres ou non binaires
	n minimum de personnes répondantes au total		
Proportion de 25 % ou plus			
CV <= 25 %	38 400	59 700	23 400
CV <= 15 %	104 900	164 000	64 000
Proportion de 15 % ou plus			
CV <= 25 %	71 800	111 600	43 700
CV <= 15 %	198 000	307 000	121 000

CV : Coefficient de variation.

1. Si on émet l'hypothèse que 0,14 % de la population québécoise de 15 ans et plus est transgenre et que 0,09 % est non binaire (soit les proportions provenant du recensement de 2021).
2. Ces nombres supposent que l'enquête est à portée provinciale et que son échantillon est réparti proportionnellement entre les régions, les groupes d'âge, les sexes, etc.

Source : Institut de la statistique du Québec

Tableau 2

Proportions minimales pouvant être estimées sur les personnes transgenres ou non binaires avec une bonne précision (CV de 15 % ou moins) selon le nombre de personnes répondantes^{1,2}

Nombre de personnes répondantes	Personnes transgenres	Personnes non binaires	Personnes transgenres ou non binaires
	proportion minimale pouvant être estimée avec un CV de 15% ou moins (%)		
10 000	79	86	69
25 000	59	70	47
40 000	47	59	35
75 000	32	43	23
150 000	19	27	13

CV : Coefficient de variation.

1. Si on émet l'hypothèse que 0,14 % de la population québécoise de 15 ans et plus est transgenre et que 0,09 % est non binaire (soit les proportions provenant du recensement de 2021).
2. Ces nombres supposent que l'enquête est à portée provinciale et que son échantillon est réparti proportionnellement entre les régions, les groupes d'âge, les sexes, etc.

Source : Institut de la statistique du Québec

4

Comment recueillir l'information ?

4.1 La formulation des questions et les informations additionnelles fournies

Pour recueillir l'information sur le sexe à la naissance et le genre des personnes, il est recommandé d'avoir recours à des questions dont la formulation est très proche de celle des questions de Statistique Canada. Ces dernières ont fait l'objet de plusieurs tests, et on s'assure de la comparabilité des résultats des enquêtes de l'Institut avec ceux des enquêtes de Statistique Canada en procédant ainsi.

Statistique Canada utilise une nouvelle version de la question sur le genre depuis août 2024, ce qui nous amène à modifier la question recommandée pour les enquêtes de l'Institut. Cette nouvelle question a l'avantage d'être plus directe que la précédente, en donnant notamment des exemples d'identités de genre. La question recommandée n'est pas exactement celle de Statistique Canada; des ajustements ont été apportés afin que la personne répondante comprenne bien que c'est son genre à elle qu'on souhaite connaître. C'est pourquoi on emploie désormais le déterminant possessif « votre » dans l'explication suivant la phrase interrogative (voir l'encadré 1). De plus, l'ajout de la question « Êtes-vous : » permet d'éviter la confusion quant à la personne dont on souhaite connaître l'identité de genre. Finalement, l'ajout du déterminant singulier dans les choix de réponse « un » ou « une » réaffirme que nous souhaitons connaître le genre d'une personne, et non le « genre de personne » envers qui elle a de l'attrance. En outre, les deux premiers

choix de réponse sont maintenant « un homme » et « une femme »¹⁶. À noter qu'on privilégiera plutôt les choix de réponse « un garçon » et « une fille » pour les jeunes de 14 ans et moins (voir l'annexe 1).

Une brève phrase introductive est proposée avant la question sur le genre (voir l'encadré 1). **Conformément à la façon de faire habituelle, il importe de lire les questions et les choix de réponse au complet lors des entrevues téléphoniques.** Pour les questionnaires électroniques, des infobulles fournissent des informations additionnelles au besoin. Lors des entrevues téléphoniques, ces mêmes informations devraient être lues pour répondre aux questionnements des personnes (voir l'encadré 2).

Dans une enquête, on peut poser la question sur le genre seulement ou la question sur le sexe seulement, ou les deux questions à la fois. De fait, seuls les renseignements requis selon les objectifs de l'enquête devraient être recueillis¹⁷.

L'utilisation d'un champ texte pour que la personne répondante précise sa réponse si elle opte pour le troisième choix à la question sur le genre vise deux objectifs : s'assurer de la validité d'une réponse et permettre aux personnes dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin de décrire leur genre dans leurs propres mots.

16. Ces deux choix de réponse étaient auparavant « Masculin » et « Féminin ».

17. Voir la section 2 à ce sujet.

Encadré 1

Questions recommandées pour recueillir des renseignements sur le sexe à la naissance et le genre^{1,2}

Pour débiter...

Quel était votre sexe à la naissance ? Par sexe, on entend le sexe assigné à la naissance ou le sexe enregistré sur le premier certificat de naissance.

Masculin 1

Féminin 2

[CATI] Afin que je m'adresse correctement à vous, pouvez-vous me dire...

[CAWI] Afin que l'on s'adresse correctement à vous, veuillez nous indiquer...

Quel est votre genre ? Le terme « genre » réfère à votre identité personnelle et sociale en tant qu'homme, en tant que femme, ou, par exemple, en tant que personne non binaire, agendre, de genre fluide, queer, ou bispirituelle.

Êtes-vous : ⁱ

Un homme. 1

Une femme 2

Ou veuillez préciserⁱ _____ . . . 3

1. Comme pour toute question d'enquête, les choix de réponse « Ne répond pas » et « Ne sait pas » sont également prévus mais ne sont pas présentés aux personnes répondantes.
2. CATI : Computer-Assisted Telephone Interviewing ; CAWI : Computer-Assisted Web Interviewing ; le petit ⁱ signale la présence d'une infobulle.

Encadré 2

Contenu des infobulles (CAWI) ou précisions à lire (CATI)

ⁱ Qu'est-ce que le genre ?

On fait référence ici au genre qu'une personne ressent intimement ou exprime publiquement dans sa vie quotidienne, par exemple au travail, dans son milieu de vie ou lorsqu'elle magasine ou accède à des services. Pour certaines personnes, le genre et le sexe à la naissance ne sont pas les mêmes.

ⁱ Pourquoi avoir un choix de réponse « Ou veuillez préciser » ?

Ce choix de réponse sert à colliger de l'information de façon inclusive et permet à toute personne de répondre en fonction de son identité. Une personne en questionnement sur son identité de genre peut également utiliser cet espace afin de le mentionner.

Si cela ne suffit pas...

Dans le cas où les informations additionnelles ne suffiraient pas et que la personne ne comprendrait toujours pas le sens de la question sur le genre, on recommande, pour les collectes téléphoniques, de demander à la personne si elle souhaite que l'on s'adresse à elle en tant que « madame » ou « monsieur » pour le reste de l'entrevue (voir l'encadré 3) et de coder le genre en fonction de sa réponse.

Encadré 3

Question à poser si la personne ne comprend vraiment pas la question sur le genre

Souhaitez-vous que l'on s'adresse à vous en tant que madame ou monsieur pour le reste de l'entrevue ?

Adaptation de la question sur le genre pour certaines situations

Une formulation adaptée de la question sur le genre est suggérée pour les cas de figure suivants :

- lorsque la question est posée à une tierce personne, par exemple à une personne devant fournir l'information pour les membres de son ménage (les validations à faire seront également adaptées) ;
- lorsque la collecte est faite auprès de jeunes et qu'on souhaite poser la question au « tu » ;
- lorsque l'information est colligée de façon agrégée pour plusieurs personnes, par exemple lorsque l'on mène une enquête auprès des entreprises et que l'on souhaite obtenir des renseignements selon le genre de l'ensemble du personnel.

Voir l'annexe 1 pour connaître les formulations proposées pour ces cas de figure. On y trouve également une version simplifiée de la première infobulle, laquelle est à utiliser lorsque l'information au sujet de jeunes enfants est recueillie auprès d'une tierce personne.

4.2 La validation lorsque le troisième choix de réponse à la question sur le genre est sélectionné

Une précision jugée valable (à l'étape du traitement de l'information) sera exigée pour qu'un genre non binaire puisse être attribué aux personnes ayant opté pour le troisième choix de réponse à la question sur le genre¹⁸. Ainsi, si rien n'a été fourni, la question dans l'encadré 4 devrait être posée afin de bien faire comprendre aux personnes que l'on souhaite qu'elles décrivent leur genre, dans leurs propres mots. On leur permettra toutefois de passer à la question suivante si rien n'est ajouté à cette étape.

Encadré 4

Question à poser si une personne opte pour le troisième choix de réponse sans préciser son genre

Nous avons besoin d'une précision. Pourriez-vous préciser votre genre ?

18. Pour plus d'information à ce sujet, voir la section 5.

4.3 La validation des réponses lorsque les renseignements fournis pour le sexe à la naissance et pour le genre diffèrent

Comme mentionné précédemment, le nombre de personnes transgenres est très petit. Il faut donc prêter une attention particulière aux « faux positifs », c'est-à-dire aux personnes qui se seraient trompées en répondant aux questions, puisqu'un petit nombre d'erreurs pourrait engendrer un biais non négligeable dans les estimations¹⁹.

Ainsi, un processus de validation est prévu pour les collectes téléphoniques et électroniques lorsque les deux questions sont posées et que les réponses fournies à chacune diffèrent. Cette validation devrait se faire de manière appropriée, c'est-à-dire sans trop insister sur le fait que les renseignements ne sont pas les mêmes. Ainsi, pour ne pas donner l'impression à la personne qu'on souhaite particulièrement mettre l'accent là-dessus, on recommande de lui demander de confirmer non seulement l'information sur le sexe à la naissance et le genre qu'elle a fournie, mais également son âge ou son année de naissance (s'il n'est pas possible de calculer son âge exact). Pour les rares cas où ni l'âge ni l'année de naissance ne seraient disponibles, il est recommandé de ne pas valider les renseignements sur le sexe à la naissance et le genre.

Dans le cas où le sexe à la naissance et le genre sont demandés pour plusieurs individus, par exemple pour tous les membres d'un ménage, on demandera à la personne

de confirmer seulement ces deux informations, et ce, pour chacun des membres du ménage²⁰. Il n'est donc pas nécessaire à ce moment de valider l'âge ou l'année de naissance des membres du ménage.

L'encadré qui suit présente des exemples de validation, selon que l'information est colligée pour une seule personne ou pour tous les membres d'un ménage. Dans un cas comme dans l'autre, si c'est le troisième choix de réponse à la question sur le genre qui a été sélectionné, on affichera la précision fournie dans le champ texte, s'il y a lieu. Si aucune précision sur le genre n'a été fournie, et ce, malgré la demande faite à cet égard (voir l'encadré 4) :

- ne pas valider les renseignements sur le sexe à la naissance et le genre s'ils sont colligés pour une seule personne ;
- ne pas valider les renseignements s'ils sont colligés pour plus d'une personne, dans le cas où les deux renseignements (sexe à la naissance et genre) seraient les mêmes pour les autres membres du ménage. Si tel n'est pas le cas, valider les renseignements des autres membres seulement (ne pas inclure le membre pour lequel aucune précision sur le genre n'a été fournie, malgré la demande qui aura été faite à cet égard²¹).

19. Des tests effectués préalablement au Recensement de la population de 2021 ont montré que l'absence d'un processus de validation pour les questions sur le sexe à la naissance et le genre lorsque des questionnaires papier étaient remplis pouvait engendrer des biais dans les estimations ; voir STATISTIQUE CANADA (2020a).

20. La question recommandée lorsque l'information est demandée pour plusieurs personnes du ménage est présentée à l'annexe 1.

21. Voir l'annexe 1.

Encadré 5

A. Exemple de validation avec le CATI – Information recueillie auprès d'une seule personne

Validation du sexe à la naissance, du genre et de l'âge

Donc votre sexe à la naissance était [...], votre genre actuel est [...] et vous avez [...] ans. Est-ce exact ?

Confirmer l'information 1

Corriger le sexe à la naissance 2

Corriger le genre 3

Validation du sexe à la naissance, du genre et de l'année de naissance (dans le cas où il n'est pas possible de calculer l'âge exact)

Donc votre sexe à la naissance était [...], votre genre actuel est [...] votre année de naissance est [...]. Est-ce exact ?

Confirmer l'information 1

Corriger le sexe à la naissance 2

Corriger le genre 3

B. Exemple de validation avec le CAWI – Information colligée pour plusieurs membres d'un ménage¹

Afficher l'information concernant le sexe à la naissance et le genre pour chacun des membres du ménage.

Veillez vérifier que tous ces renseignements sont exacts :

Si les renseignements sont exacts, appuyez sur le bouton *Continuer*. Pour changer des renseignements, appuyez sur le bouton *Précédent*.

	Sexe à la naissance	Genre actuel
Membre 1	Masculin	Homme
Membre 2	Féminin	Femme
Membre 3	Masculin	Non binaire
		< Précédent Continuer >

1. Un exemple de validation avec le CATI est présenté à l'annexe 1.

4.4 L'adaptation de la validation de l'identité des personnes participant aux enquêtes

La base de sondage utilisée pour la majorité des enquêtes de l'Institut effectuées auprès des individus ou des ménages est le FIPA de la RAMQ. Le sexe des personnes qu'on y trouve est utilisé comme variable de stratification des échantillons, et était autrefois utilisé au début des entrevues téléphoniques pour valider l'identité d'une personne.

Il a été jugé problématique de continuer à valider l'identité des personnes en leur demandant de confirmer le sexe inscrit au FIPA si on leur demandait immédiatement après de préciser leur sexe à la naissance et/ou leur genre. Ainsi, afin d'éviter les redondances, il est suggéré de n'utiliser que le nom et la date de naissance des personnes pour valider leur identité.

4.5 L'adaptation du questionnaire – Accord du texte en fonction du genre déclaré

Les pronoms et accords dans le questionnaire devraient être programmés en fonction du genre déclaré.

Lorsqu'une personne opte pour le troisième choix de réponse à la question sur le genre, il est recommandé de préciser que la formulation de certaines questions peut encore être genrée et de vérifier la façon dont elle préfère qu'on s'adresse à elle (voir l'encadré 6). On utiliserait ainsi le masculin ou le féminin dans le questionnaire, selon la réponse obtenue.

Idéalement, les questions et les choix de réponse seraient rédigés de façon inclusive, le plus possible²², afin d'inclure à la fois les hommes, les femmes et les personnes non binaires (la rédaction inclusive ou épiciène fait l'objet de la section 6.4).

Encadré 6

Texte à lire (CATI) ou à afficher (CAWI) si le troisième choix de réponse est sélectionné à la question sur le genre

Bien que nous nous efforcions de formuler les questions de façon neutre et inclusive, certaines d'entre elles peuvent être encore genrées. Le cas échéant, préférez-vous qu'on s'adresse à vous au masculin ou au féminin ?

Masculin1

Féminin2

En cas de non-réponse à la question sur le genre, il est recommandé d'accorder le texte en fonction du sexe à la naissance déclaré si le renseignement a été recueilli. S'il ne l'a pas été, on recommande de faire les accords en fonction du renseignement sur le genre (ou sur le sexe) dont on dispose dans la base de sondage.

4.6 Des informations pour la foire aux questions d'une enquête

Des questions et réponses en lien avec la question sur le genre ont été préparées en vue d'alimenter la foire aux questions d'une enquête (voir l'annexe 2).

4.7 La version anglaise des informations préparées pour la collecte

La version anglaise des questions, des précisions à lire lorsqu'il s'agit d'une collecte téléphonique, des infobulles et de toute autre information qu'il est recommandé de fournir aux personnes prenant part aux enquêtes se trouve à l'annexe 3.

22. La validité des mesures et la comparabilité des résultats dans le temps sont notamment à prendre en considération, lorsqu'on envisage de reformuler une question.

5 Le traitement des données et la production des estimations

5.1 L'examen des précisions associées au troisième choix de réponse pour la question sur le genre et le recodage du genre

Une information jugée valide doit avoir été fournie dans le champ texte par la personne répondante pour que le troisième choix de réponse soit retenu à la question sur le genre. Dans certains cas, des réponses pourraient être jugées inadéquates et on pourrait alors décider d'opter pour le codage d'un genre masculin ou d'un genre féminin. Dans les cas où on ne dispose pas du sexe à la naissance ou du genre dans la base de sondage, il est recommandé d'utiliser la question de validation de l'encadré 6. Ce traitement, fait par la Direction de la méthodologie (en consultation avec le comité sur la diversité sexuelle et de genre, au besoin), vise à favoriser une cohérence entre les enquêtes.

5.2 Le traitement de la non-réponse pour les questions sur le sexe à la naissance et le genre

Une imputation devra être faite s'il y a de la non-réponse pour les questions sur le sexe à la naissance et le genre. Si les deux variables sont manquantes, la variable « sexe » de la base de sondage pourra être utilisée. Si l'une des deux variables est manquante, une imputation par donneur pourra être réalisée en utilisant notamment le sexe à la naissance ou le genre et d'autres variables pertinentes, comme la région de résidence ou le groupe d'âge pour sélectionner un donneur. Cette façon de faire permet de préserver les distributions de ces variables à l'échelle géographique de l'enquête.

Encadré 7

Exemple de codage d'un genre masculin ou d'un genre féminin lorsque requis

Le tableau suivant montre la répartition des personnes répondantes d'une enquête fictive en fonction de leur genre.

Genre (trois catégories)	Nombre de personnes répondantes	Répartition
Hommes	235	47,0 % (235/500)
Femmes	258	51,6 % (258/500)
Personnes non binaires	7	1,4 % (7/500)
Total	500	100,0 %

La première étape du codage aléatoire consiste à calculer la répartition entre les hommes et les femmes en excluant les personnes non binaires. On obtient une répartition de 47,7 % d'hommes (235/493) et de 52,3 % de femmes (258/493).

Par la suite, on attribue aléatoirement un genre féminin ou un genre masculin aux personnes non binaires selon cette répartition. Pour ce faire, on considère que chacune des sept personnes non binaires a une probabilité de 47,7 % de se retrouver dans la catégorie Hommes+ et une probabilité de 52,3 % de se retrouver dans la catégorie Femmes+. Ainsi, si on attribue par hasard la catégorie Hommes+ à deux personnes non binaires et la catégorie Femmes+ aux cinq autres personnes, on obtient les répartitions suivantes :

Genre (deux catégories) ¹	Nombre de personnes répondantes	Répartition
Hommes+	235 + 2 = 237	47,4 % (237 / 500)
Femmes+	258 + 5 = 263	52,6 % (263 / 500)
Total	500	100,0 %

1. Voir la section 6.1 pour plus d'informations sur les libellés recommandés lorsque les résultats sont présentés selon une variable « genre » composée de deux catégories.

On remarque que la répartition des personnes répondantes entre les catégories Hommes+ et Femmes+ (respectivement 47,4 % et 52,6 %) est légèrement différente de celle visée, soit la répartition entre les hommes et les femmes lorsque les personnes non binaires sont exclues (respectivement 47,7 % et 52,3 %). Il s'agit d'une conséquence normale du codage aléatoire, surtout lorsqu'il est appliqué à peu de personnes. L'aléa permet simplement de s'assurer qu'on obtiendra en moyenne la répartition visée en répétant un très grand nombre de fois le codage.

5.3 L'utilisation d'une variable « genre » composée de deux catégories s'il y a des enjeux de confidentialité ou de qualité des estimations

La production de résultats pour la population de genre non binaire ne sera pas possible pour la plupart des enquêtes, vu le grand nombre de personnes répondantes requis (voir la section 3). Le recours à une variable complète de genre composée de deux catégories (« Hommes+ » et « Femmes+ »), lorsque nécessaire, permet au moins de garder les données des personnes non binaires dans les analyses.

La méthode de codage recommandée consiste à attribuer à chaque personne non binaire un genre masculin ou un genre féminin. Pour ce faire, il faut d'abord établir la répartition entre les hommes et les femmes en excluant les personnes non binaires. Ensuite, sur la base de cette répartition, on attribue aléatoirement un genre aux personnes non binaires. Ce codage aléatoire peut être fait par groupe d'âge ou par région, selon les situations. Il est d'ailleurs utilisé par Statistique Canada²³. Un exemple est présenté dans l'encadré qui suit. Lorsque l'on emploie cette méthode, il est très important de clarifier, pour le lectorat, que le codage est effectué à des fins statistiques seulement. Une note à utiliser à cet égard est proposée à la section 6.3.

5.4 Le calage aux marges des estimations

C'est à cette étape que l'on s'assure que la somme des poids²⁴ des personnes répondantes correspond aux estimations de population, qui sont généralement dérivées du recensement (et pour l'instant, du Recensement de la population de 2021)²⁵. Pour ce faire, on ajuste les poids des personnes répondantes de chaque poststrate (une poststrate est souvent définie par le croisement entre la région de résidence, le groupe d'âge et le « genre ») afin que leur somme soit équivalente aux estimations de population correspondantes. Ce calage se fait habituellement avec les données fournies ou confirmées par les personnes répondantes.

Dans la mesure du possible, le genre doit être privilégié. Autrement, d'autres options sont possibles, soit d'utiliser le sexe à la naissance fourni par la personne répondante, ou encore la variable « sexe » de la base de sondage.

23. Les résultats du Recensement de la population de 2021 ont pour la plupart été diffusés en fonction d'une variable de genre composée de deux catégories, soit « Hommes+ » et « Femmes+ ». Voir Statistique Canada (2022) pour plus d'information.

24. Le poids est une valeur attribuée à chaque personne ayant pris part à l'enquête et correspond au nombre de personnes qu'elle « représente » dans la population. La pondération des données des participants et participantes permet de faire des inférences adéquates à la population visée, bien que celle-ci n'ait pas été observée dans sa totalité.

25. Depuis 2021, ces estimations de population sont produites principalement selon le genre plutôt que selon le sexe.

6

La présentation et la diffusion des résultats

6.1 La présentation des résultats dans les tableaux, figures et publications

Il est recommandé d'utiliser le terme « genre » (et non le terme « sexe ») dans les analyses et les titres de tableaux et de figures lorsque les résultats sont présentés en fonction de cette variable.

L'emploi des termes suivants est recommandé lorsque les résultats sont présentés en fonction de la variable « genre » composée de trois catégories :

- Hommes ; Femmes ; Personnes non binaires ;
- Garçons ; Filles ; Jeunes non binaires.

Lorsque les résultats sont présentés en fonction d'une variable « genre » composée de deux catégories seulement, laquelle comprend la répartition des données des personnes non binaires (voir la section 5.3), on aura plutôt recours aux appellations suivantes dans les tableaux et les figures :

- Hommes+ ; Femmes+ ;
- Garçons+ ; Filles+.

Les libellés Hommes+ et Femmes+ ont été utilisés par Statistique Canada pour présenter les résultats du Recensement de la population de 2021 ; ils sont préconisés pour les enquêtes sociales de l'organisme depuis. Ces libellés reflètent le fait que le genre a été colligé de façon inclusive et que les données des personnes non binaires n'ont pas été mises de côté pour la production des estimations. De plus, ils permettent de faire la distinction entre la variable « genre » composée de trois catégories et celle composée de deux catégories, ce qui est notamment utile lorsqu'un produit contient

des résultats croisés selon ces deux variables. À noter que l'on conservera cependant les termes hommes et femmes dans le texte, en vue d'alléger la lecture. Il est également recommandé d'utiliser ces termes pour les *titres* de tableaux et de figures.

Des notes explicatives pour les libellés Hommes+ et Femmes+, à inclure par exemple en note de bas de tableau ou de figure, sont proposées à la section 6.3.

Enfin, il est recommandé de réserver les libellés « Masculin » et « Féminin » pour les tableaux et les figures présentant des résultats selon le sexe à la naissance. Toutefois, dans ce cas également, on utilisera les termes « hommes » et « femmes » dans le texte.

6.2 La présentation de résultats concernant les personnes non binaires et les personnes transgenres

Comme pour tout groupe populationnel de petite taille pour lequel les estimations peuvent être passablement imprécises, une attention particulière doit être portée aux résultats portant sur les personnes non binaires et les personnes transgenres. Étant donné l'intérêt que suscitent les informations diffusées sur ces personnes, comme peu de statistiques sur elles sont présentement disponibles, il importe de suivre les recommandations habituelles, soit :

- Éviter de diffuser des tableaux contenant plusieurs estimations dont le coefficient de variation (CV) est supérieur à 25 % ; ne pas diffuser de tableaux contenant plusieurs estimations dont le CV est supérieur à 33 %.

- Évaluer l'intérêt et la possibilité de publier des estimations pour le regroupement des personnes non binaires et des personnes transgenres plutôt que des estimations pour ces sous-populations prises séparément.
- Si des estimations dont le CV est supérieur à 25 % sont diffusées, il faudrait idéalement :
 - s'abstenir d'interpréter les résultats, qui sont présentés à titre indicatif seulement ;
 - arrondir les proportions à l'unité dans les tableaux ;
 - inclure les bornes des intervalles de confiance dans les tableaux, puisque ces dernières permettent de mieux relativiser les estimations.
- Si possible, appuyer par d'autres études rigoureuses les constats et, surtout, les différences significatives entre les personnes de genre binaire et les personnes non binaires ainsi que celles entre les personnes cisgenres et les personnes transgenres.
- Éviter de présenter et de commenter des résultats non significatifs.

Naturellement, on aura appliqué les règles de confidentialité de l'Institut préalablement à la diffusion de tableaux de résultats. La protection de la confidentialité est particulièrement importante pour les personnes transgenres et non binaires puisqu'elles sont plus susceptibles d'être victimes de violence²⁶.

6.3 Les notes explicatives

On propose l'insertion de notes en bas de tableau ou de figure, en bas de page ou encore dans une section présentant des informations méthodologiques afin de bien outiller le lectorat pour l'interprétation des résultats.

L'encadré 8 fournit des exemples de notes visant différents objectifs à utiliser selon le besoin. Des modifications peuvent être apportées si nécessaire.

6.4 La rédaction inclusive ou épïcène

La rédaction inclusive ou la rédaction épïcène sont des pratiques d'écriture qui permettent de représenter la diversité des genres dans la population, par des procédés favorisant l'inclusivité dans les textes. « Alors que la rédaction épïcène vise [plus particulièrement] à assurer une visibilité équitable des hommes et des femmes dans la langue, la rédaction inclusive vise plus généralement la neutralité de la langue pour représenter [l'ensemble des membres d'une société] sans biais, discrimination ou préjugé »²⁷. Parmi les procédés d'écriture recommandés pour ces deux types de rédaction, on retrouve notamment :

1. le recours à des termes neutres, comme « spécialiste » plutôt que « expert/experte » ;
2. l'utilisation d'un nom collectif, comme « clientèle » plutôt que « clients » ;
3. la reformulation d'une phrase pour éviter un accord de participe passé (ex. : « Nous vous invitons à participer à l'étude » plutôt que « Vous êtes invité[e] à participer à l'étude ») ;
4. L'utilisation de doublets (ex. : les étudiants et étudiantes).

Les trois premières façons de faire sont celles à privilégier. Les doublets sont à utiliser en dernier recours et avec parcimonie, comme ils peuvent alourdir un texte.

Dans nos produits de diffusion, il est recommandé, dans la mesure du possible, d'opter pour la rédaction inclusive ou la rédaction épïcène afin de refléter le fait que les personnes de tous les genres sont prises en compte dans nos statistiques.

26. Voir STATISTIQUE CANADA (2020b).

27. UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (s. d.).

Enfin, une note justifiant le recours au masculin générique est à éviter. Des études ont par ailleurs démontré que la règle du *masculin par défaut* a des conséquences sur l'équilibre hommes-femmes dans la représentation, et qu'elle rend même invisibles les femmes et les personnes dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin²⁸.

Pour plus d'information sur la rédaction inclusive ou la rédaction épicienne, on peut consulter la page [Services langagiers](#) sur l'intranet de l'Institut, dans la section « Communications et diffusion ». Il ne faut pas non plus hésiter à recourir à l'outil [L'Inclusionnaire – recueil de solutions inclusives](#)²⁹.

Encadré 8

Notes explicatives recommandées pour les tableaux, figures et analyses, selon l'objectif

Objectif	Note suggérée
a) Expliquer l'absence de résultats pour les personnes non binaires et présenter les catégories hommes+ et femmes+ (version longue)	La publication de statistiques pour les personnes non binaires n'est pas possible pour cette enquête [ou cet indicateur], pour des raisons de qualité des estimations et de confidentialité des données, vu la petite taille de cette population. Une variable « genre » à deux catégories est donc utilisée, laquelle comprend la répartition des personnes non binaires. Ainsi, la catégorie « Hommes+ » comprend les hommes et certaines personnes non binaires ; la catégorie « Femmes+ » comprend les femmes et certaines personnes non binaires.
b) Expliquer l'absence de résultats pour les personnes non binaires et présenter les catégories hommes+ et femmes+ (version courte)	Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « Hommes+ » et « Femmes+ ».
c) Préciser la façon dont les données des personnes non binaires ont été réparties	Les personnes non binaires ont été réparties aléatoirement dans les catégories « Hommes+ » et « Femmes+ », en fonction d'une probabilité établie sur la base de la répartition entre les hommes et les femmes lorsque les personnes non binaires sont exclues. Cette façon de procéder permet de conserver les données des personnes non binaires dans les analyses.
d) Préciser ce qui est entendu par « personnes non binaires »	Personnes dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin. Sont entre autres comprises les personnes dont le genre déclaré est agendre, pangendre, fluide, non conforme, queer ou bispirituel, de même que les personnes ayant déclaré être en questionnement sur leur genre.

Suite à la page 27

28. Voir [L'écriture inclusive sous la loupe de la science \(article\)](#) ou [La science derrière l'écriture inclusive \(vidéo\)](#).

29. L'outil se trouve à cette adresse : www.noslangues-ourlangues.gc.ca/fr/cles-de-la-redaction/ecriture-inclusive-inclusionnaire.

Objectif	Note suggérée
e) Expliquer l'absence de résultats pour les jeunes non binaires et présenter les catégories garçons+ et filles+ (version longue)	La publication de statistiques pour les jeunes non binaires n'est pas possible pour cette enquête [ou cet indicateur], pour des raisons de qualité des estimations et de confidentialité des données, vu la petite taille de cette population. Les données de ces jeunes ont été réparties dans les catégories « Garçons+ » et « Filles+ ». La catégorie « Garçons+ » comprend les garçons et certaines jeunes non binaires ; la catégorie « Filles+ » comprend les filles et certaines jeunes non binaires.
f) Expliquer l'absence de résultats pour les jeunes non binaires et présenter les catégories garçons+ et filles+ (version courte)	Les jeunes non binaires, soit ceux dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été répartis entre les garçons et les filles pour des raisons de confidentialité et de qualité des estimations, d'où les libellés « Garçons+ » et « Filles+ ».
g) Expliquer le recours aux termes « hommes » et « femmes » dans l'analyse lorsque les tableaux et figures présentent les catégories « Hommes+ » et « Femmes+ »	La présentation de statistiques pour les personnes non binaires n'est pas possible pour cette analyse, pour des raisons de qualité des estimations et de confidentialité des données. Une variable « genre » à deux catégories, laquelle comprend la répartition des personnes non binaires, est donc utilisée. Ainsi, dans le texte, à moins d'avis contraire, le terme « hommes » réfère aux hommes ainsi qu'à certaines personnes non binaires ; le terme « femmes » réfère aux femmes ainsi qu'à certaines personnes non binaires.
h) Préciser ce qui est entendu par genre	Le genre d'une personne correspond à son identité personnelle et sociale en tant qu'homme, en tant que femme ou en tant que personne non binaire, c'est-à-dire une personne dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin.
i) Indiquer que le sexe a été remplacé par le genre dans une série chronologique et que cela n'affecte pas les tendances (si la proportion de personnes non binaires au sein de la population étudiée est très petite)	Les résultats sont présentés selon le genre de la personne plutôt que le sexe à partir de [moment à préciser]. Les répercussions sur les tendances sont minimales.
j) Préciser ce qui est entendu par personnes cisgenres et personnes transgenres	Personnes cisgenres : Personnes dont le genre actuel est le même que le sexe à la naissance. Personnes transgenres : Personnes dont le genre actuel, masculin ou féminin, n'est pas le même que le sexe à la naissance.

On trouve la version anglaise de ces notes explicatives à l'annexe 4.

Conclusion

La prise en compte du genre dans les statistiques pose nombre de défis. On doit tenir compte du degré de compréhension et de reconnaissance de la diversité de genre dans la population, voir à ce que toute personne puisse se reconnaître dans les outils de collecte et veiller au respect de la confidentialité des données recueillies.

L'Institut compte plusieurs enquêtes pour lesquelles on a fait le passage du sexe au genre depuis ses premières expériences avec la collecte de 2019 pour l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* et celle pour l'édition 2020-2021 de l'*Enquête québécoise sur la santé de la population*.

On espère que cette troisième version du *Guide de recommandations pour la prise en compte du genre dans les statistiques à l'Institut de la statistique du Québec*, enrichie notamment par ces expériences de collecte, servira à faire progresser, de façon cohérente et efficace, les façons de faire à l'Institut.

Les travaux sur le genre se poursuivent au sein du comité sur la diversité sexuelle et de genre, mis sur pied en 2023 dans le cadre d'un vaste projet à l'Institut, lequel vise l'élaboration de recommandations pour la mesure de la diversité au sein de la population québécoise. Le comité se penchera notamment sur la prise en compte de l'orientation sexuelle des personnes et évaluera la possibilité de produire des statistiques pour les familles issues de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres.

Annexes



Annexe 1

Cas de figure différents : adaptation de la question sur le genre

Question à poser à une tierce personne qui doit fournir le genre d'une personne, par exemple pour un membre de son ménage

Question recommandée

[Question à poser une fois le membre du ménage identifié]

Quel est le genre de cette personne ? Le terme « genre » réfère à son identité personnelle et sociale en tant qu'homme (garçon), en tant que femme (fille) ou en tant que personne dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, par exemple non binaire, agendre, de genre fluide, queer, ou bispirituelle.

Cette personne est-elle : ⁱ

Un homme (ou un garçon). 1

Une femme (ou une fille). 2

Ou veuillez préciser le genre de cette personneⁱ 3

On pourra adapter les choix de réponse (c'est-à-dire garder seulement « un homme » ou « un garçon » et seulement « une femme » ou « une fille ») si l'âge de la personne pour qui le genre est demandé est connu (ou si l'on sait qu'il s'agit d'une personne de 15 ans ou plus, ou de 14 ans ou moins, sans toutefois connaître son âge exact).

Consignes et infobulles

Sauf exception (voir à la suite du prochain encadré), on gardera les mêmes infobulles que celles utilisées pour la question « de base » sur le genre, en retranchant toutefois une partie de la dernière phrase de la deuxième infobulle, qui ne s'applique pas pour la collecte du renseignement auprès d'une tierce partie.

ⁱ Qu'est-ce que le genre?

On fait référence ici au genre qu'une personne ressent intimement ou exprime publiquement dans sa vie quotidienne, par exemple au travail, dans son milieu de vie ou lorsqu'elle magasine ou accède à des services. Pour certaines personnes, le genre et le sexe à la naissance ne sont pas les mêmes.

ⁱ Pourquoi avoir un choix de réponse « Ou veuillez préciser » ?

Ce choix de réponse sert à colliger de l'information de façon inclusive.

Toutefois, si l'information est demandée pour un enfant, par exemple auprès de l'un de ses parents, on utilisera une version simplifiée de la première infobulle.

ⁱ On fait référence ici au genre ressenti ou exprimé dans la vie quotidienne.

Validation si le troisième choix de réponse est sélectionné pour une personne lorsqu'aucune précision n'a été fournie

Nous avons besoin d'une précision pour [membre x]. Pourriez-vous préciser son genre ?

Validation si l'information sur le sexe à la naissance a été recueillie et que le renseignement n'est pas le même que pour le genre pour au moins une des personnes d'un ménage

Attention : ne pas inclure dans la validation les renseignements concernant un membre pour lequel le troisième choix de réponse aurait été sélectionné sans qu'aucune précision n'ait été fournie sur son genre, malgré la demande faite à cet égard (voir l'encadré précédent).

Exemple pour le CATI³⁰ :

Donc, si nous récapitulons :

Pour [membre 1], le sexe à la naissance était [...] et le genre déclaré est « [...] » ; est-ce exact ?

- Confirmer l'information 1
- Corriger le sexe à la naissance 2
- Corriger le genre 3

Pour [membre 2], le sexe à la naissance était [...] et le genre déclaré est « [...] » ; est-ce exact ?

- Confirmer l'information 1
- Corriger le sexe à la naissance 2
- Corriger le genre 3

Pour [membre x], le sexe à la naissance était [...] et le genre déclaré est « [...] » ; est-ce exact ?

- Confirmer l'information 1
- Corriger le sexe à la naissance 2
- Corriger le genre 3

Question à poser lorsque l'on s'adresse à une jeune personne

Question recommandée

Quel est ton genre ? Le terme « genre » réfère à ton identité personnelle et sociale en tant que garçon, en tant que fille ou, par exemple, en tant que personne non binaire, agendre, de genre fluide, queer, ou bispirituelle.

Es-tu :ⁱ

- Un garçon 1
- Une fille 2
- Ou, s'il te plait, préciseⁱ : _____ 3

Dans ce cas également, si l'âge de la personne pour qui le genre est demandé est connu (ou si l'on sait qu'il s'agit d'une personne de 14 ans ou moins, ou de 15 ans ou plus, sans toutefois connaître son âge exact), on pourra adapter les choix de réponse. Plus précisément, on pourrait utiliser « Garçon » et « Fille » pour les jeunes de 14 ans et moins, et « Homme » et « Femme » pour les jeunes de 15 ans et plus. On gardera les mêmes infobulles que celles utilisées pour la question « de base » sur le genre (voir l'encadré 2 à la section 4.1).

30. Voir la section 4.3 du guide pour un exemple de validation avec le CAWI.

Information colligée de façon agrégée pour plusieurs personnes

Il arrive que l'on souhaite colliger des renseignements selon le genre des personnes de façon regroupée, par exemple dans le cadre d'une enquête menée auprès des entreprises.

Exemple de question recommandée pour obtenir la répartition des personnes salariées selon leur genre

Combien de personnes salariées à temps plein et à temps partiel, de chaque genreⁱ, votre entreprise comptait-elle au moment où il y avait le plus de personnes sur sa liste de paye au cours de l'exercice financier s'étant terminé le [...] ? Veuillez répondre du mieux que vous pouvez.

Hommes : 1

Femmes : 2

Autres genresⁱ : 3

Consignes et infobulles

ⁱ Qu'est-ce que le genre ?

Par genre, on entend le genre actuel, qui peut différer du sexe à la naissance ou de celui inscrit dans les documents officiels. On fait donc référence ici au genre qu'une personne ressent intimement ou exprime publiquement dans sa vie quotidienne, par exemple au travail, dans son milieu de vie ou lorsqu'elle magasine ou accède à des services.

ⁱ Pourquoi avoir un choix de réponse « Autres genres » ?

Le genre de certaines personnes peut se situer en dehors du modèle binaire masculin-féminin; on parle alors de genre non binaire. Une personne peut par exemple être agenre, bigenre, bispirituelle ou encore fluide sur le plan du genre. Ce choix de réponse sert à colliger de l'information de façon inclusive pour que toute personne puisse être comptabilisée en fonction de sa réalité.

Annexe 2

Questions et réponses concernant le genre qui pourraient être incluses dans la foire aux questions d'une enquête

► Qu'est-ce que le genre d'une personne ?

Le genre d'une personne correspond à son identité personnelle et sociale en tant qu'homme, en tant que femme ou en tant que personne non binaire (c'est-à-dire une personne dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin). Pour certaines personnes, le genre et le sexe à la naissance ne sont pas les mêmes. Le genre peut changer au fil du temps et peut ne pas correspondre à ce qui est inscrit sur les documents officiels d'une personne.

Élément de réponse à ajouter dans le cas d'une enquête menée auprès des ménages, ou lorsque l'information sur le genre peut être fournie par une tierce personne :

La question sur le genre ne fait pas explicitement référence au genre ressenti, de sorte que l'information puisse être fournie par une tierce personne, en fonction de sa connaissance ou de sa perception du genre de la personne pour qui elle doit fournir l'information.

► Qu'est-ce qu'un genre non binaire ?

Le genre de certaines personnes se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin. Une personne peut par exemple être agenre, bigenre, bispirituelle ou encore fluide sur le plan du genre. Il est à noter que les personnes dont le genre n'est pas exclusivement masculin ou exclusivement féminin ainsi que celles dont le genre n'est ni masculin ni féminin n'ont pas forcément recours à l'appellation « non binaire » pour décrire leur genre.

► Pourquoi avoir un troisième choix de réponse ouvert à la question sur le genre ?

Il existe une diversité de genres se situant en dehors du modèle binaire masculin-féminin ; les termes associés sont également variés et sont en constante évolution. Avoir une réponse ouverte permet aux personnes de s'exprimer dans leurs propres mots, et nous permet d'avoir une meilleure connaissance du vocabulaire spécifique à la diversité de genre.

► À quoi réfèrent les termes cisgenre et transgenre ?

Une personne dont le genre et le sexe à la naissance sont les mêmes est dite cisgenre ; une personne dont le genre (homme ou femme) et le sexe à la naissance sont différents est dite transgenre.

► Est-ce que le concept de genre est en lien avec l'orientation sexuelle des personnes ?

Non. L'orientation sexuelle est plutôt liée à l'identité sexuelle, à l'attirance sexuelle et aux comportements sexuels.

► Sur quoi l'Institut s'est-il basé pour élaborer la question sur le genre ?

L'Institut suit de très près les travaux effectués par Statistique Canada pour tenir compte du genre dans sa production statistique. La question sur le genre est semblable à celle utilisée par cet organisme. La question de Statistique Canada a fait l'objet de nombreux tests et l'organisme l'utilise pour ses enquêtes sociales depuis 2018. La question a également été utilisée pour le Recensement de la population de 2021.

Version anglaise des questions et réponses qui pourraient être incluses dans la foire aux questions d'une enquête

► What is a person's gender?

A person's gender refers to their personal and social identity as a man, woman, or non-binary person (meaning a person whose gender is outside the male-female gender binary). For some people, their gender and their sex at birth are not the same. A person's gender may change over time and may differ from what is indicated on their legal documents.

The question on gender does not explicitly refer to gender identity. This is intended so that a third-party respondent can provide the information based on their knowledge and perception of the gender of the person for whom the information is requested.

► What is non-binary gender?

Some people's gender is outside the male-female gender binary. For example, a person may be agender, bigender, two-spirit, or gender fluid. It should be noted that people who are not exclusively male or female do not necessarily use the term "non-binary" to refer to their gender.

► Why is there a third open-ended response option to the gender question?

The situations of people whose gender is not exclusively male or female are diverse; the associated terms are also diverse and are constantly evolving. Having

an open-ended response allows people to express themselves in their own words and gives us a better understanding of the vocabulary that is used in relation to gender diversity.

► What do the terms cisgender and transgender refer to?

A person whose gender and sex at birth are the same is said to be cisgender; a person whose gender (man or woman) and sex at birth are different is said to be transgender.

► Is the question about gender related to a person's sexual orientation?

No. Sexual orientation refers to other concepts, in particular sexual identity, attraction and behaviour.

► What did the Institut rely on to develop the question about gender?

The Institut is closely monitoring the work done by Statistics Canada to take gender into account in its statistical production. The question on gender is similar to the one used by that organization: it has been extensively tested and is used by Statistics Canada in several of its social surveys. It was also used in the 2021 Census of Population.

Annexe 3

Version anglaise des informations à communiquer aux personnes participant aux enquêtes (CATI et CAWI)

Questions recommandées pour les renseignements sur le sexe à la naissance et le genre

What was your sex assigned at birth or sex recorded on your first birth certificate.

Male 1

Female 2

[CATI] In order to address you properly, could you tell me...

[CAWI] In order to address you correctly, please indicate...

What is your gender? The term “gender” refers to your personal and social identity as a man, a woman, or, for example, as a person who is non-binary, agender, gender fluid, queer, or two-spirit. Are you:

A man 1

A woman. 2

Or please specify your gender:^t _____ 3

Question à poser à une tierce personne qui doit fournir le genre d'une personne, par exemple pour un membre de son ménage

[Question à poser une fois le membre du ménage identifié]

What is [this person's] gender? The term "gender" refers to their personal and social identity as a man, a woman, or, for example, as a person who is non-binary, agender, gender fluid, queer, or two-spirit.

Are you: ⁱ

A man 1

A woman. 2

Or please specify their gender: ⁱ _____ . 3

Consignes et infobulles

ⁱWhat does gender mean?

Gender refers to the gender that a person internally feels and/or publicly expresses in their daily life, for example at work, in their housing environment, or while shopping or accessing services. For some people, their gender and their sex at birth are not the same.

ⁱWhy is Or please specify among the response options?

Some people's gender may be outside the male-female gender binary; this is referred to as non-binary gender. For example, a person may be agender, bigender, two-spirit or gender fluid, or may be questioning their gender. This response option is used to collect information in an inclusive manner.

Version simplifiée de la première infobulle si le renseignement est demandé pour un enfant, par exemple auprès de l'un de ses parents :

ⁱThis refers to the gender felt or expressed by your child in their daily life.

Validation si le troisième choix de réponse est sélectionné pour une personne lorsqu'aucune précision n'a été fournie

We need further clarification for [member x]. Could you please specify their gender?

Question à poser si la personne ne comprend vraiment pas la question sur le genre

Would you like us to address you as Mr. or Ms. for the rest of the interview?

Texte à lire (CATI) ou à afficher (CAWI) et question à poser si le troisième choix de réponse est sélectionné à la question sur le genre

Although we have tried to make the questions as neutral and inclusive as possible, some of them may still be gendered. In such cases, would you rather be addressed as male or female?

Male 1

Female 2

Exemples de validation lorsque le sexe à la naissance et le genre déclarés ne sont pas les mêmes

A. Exemple de validation – Information recueillie auprès d'une seule personne (CATI)

So your sex at birth was [...], your current gender is [...] and you are [...] years old. Is that correct?

Confirmer l'information 1

Corriger le sexe à la naissance 2

Corriger le genre 3

Corriger l'âge 4

B1. Exemple de validation – Information colligée pour plusieurs membres d'un ménage (CAWI)

Please check that all this information is correct. If the information is correct, click 'Next'.
To change information, click 'Edit'.

	Sex at birth	Current gender	
Member 1			Edit
Member 2			Edit
Member 3			Edit

[Next >](#)

B2. Exemple de validation – Information colligée pour plusieurs membres d'un ménage (CATI)

To summarize:

For [membre 1], their sex at birth was [...] and their reported gender is "[...]"; is that correct?

Confirm information 1
Correct sex at birth 2
Correct gender 3

For [membre 2], their sex at birth was [...] and their reported gender is "[...]"; is that correct?

Confirm information 1
Correct sex at birth 2
Correct gender 3

For [membre x], their sex at birth was [...] and their reported gender is "[...]"; is that correct?

Confirm information 1
Correct sex at birth 2
Correct gender 3

Question à poser lorsque l'on s'adresse à une jeune personne

Question recommandée

What is your gender? By gender, we mean your current gender, which may be different from your sex at birth and may be different from what is indicated on your legal documents.ⁱ

Man (or boy) 1

Woman (or girl) 2

Or please specifyⁱ: _____ 3

Information colligée de façon agrégée pour plusieurs personnes

Exemple de question recommandée pour obtenir la répartition des personnes salariées selon leur genre

How many full-time and part-time employees of each genderⁱ did your business have when there were the most employees on its payroll during the fiscal year that ended on [...]? Please answer to the best of your ability.

Men: _____

Women: _____

Other genderⁱ: _____

Infobulles (ou précisions à lire)

ⁱWhat does gender mean?

Gender refers to current gender, which may be different from sex at birth and may be different from what is indicated on legal documents. Gender therefore refers to the gender that a person internally feels and/or publicly expresses in their daily life, for example at work, in their housing environment, or while shopping or using services..

ⁱWhy is "Other genders" among the response options?

Some people's gender may be outside the male-female gender binary; this is referred to as non-binary gender. For example, a person may be agender, bigender, two-spirit, or gender fluid. This response option is used to collect information in an inclusive manner so that everyone can be counted according to their reality.

Annexe 4

Version anglaise des notes proposées pour la diffusion des résultats

Objectif	Note en version française	Note en version anglaise
a) Expliquer l'absence de résultats pour les personnes non binaires et présenter les catégories hommes+ et femmes+ (version longue)	La publication de statistiques pour les personnes non binaires n'est pas possible pour cette enquête [ou cet indicateur], pour des raisons de qualité des estimations et de confidentialité des données, vu la petite taille de cette population. Une variable « genre » à deux catégories est donc utilisée, laquelle comprend la répartition des personnes non binaires. Ainsi, la catégorie « Hommes+ » comprend les hommes et certaines personnes non binaires ; la catégorie « Femmes+ » comprend les femmes et certaines personnes non binaires.	The publication of statistics on non-binary persons is not possible for this survey [or this indicator] for reasons of estimate quality and data confidentiality given the small size of this population. Consequently, a two-category "gender" variable that includes the distribution of non-binary persons is used. The category "Men+" therefore includes men and some non-binary persons, and the category "Women+" includes women and some non-binary persons.
b) Expliquer l'absence de résultats pour les personnes non binaires et présenter les catégories hommes+ et femmes+ (version courte)	Les personnes non binaires, soit celles dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été réparties entre les hommes et les femmes pour des raisons de confidentialité et de qualité, d'où les libellés « Hommes+ » et « Femmes+ ».	Non-binary persons, meaning persons whose gender is outside the male-female gender binary, have been distributed between men and women for reasons of confidentiality and estimate quality. This is why the terms "Men+" and "Women+" are used.

Suite à la page 42

Objectif	Note en version française	Note en version anglaise
c) Préciser la façon dont les données des personnes non binaires ont été réparties	Les personnes non binaires ont été réparties aléatoirement dans les catégories « Hommes+ » et « Femmes+ », en fonction d'une probabilité établie sur la base de la répartition entre les hommes et les femmes lorsque les personnes non binaires sont exclues. Cette façon de procéder permet de conserver les données des personnes non binaires dans les analyses.	Non-binary persons have been distributed randomly between the "Men+" and "Women+" categories according to a probability established based on the distribution between men and women when non-binary persons are excluded. This approach allows data on non-binary persons to be retained in the analyses.
d) Préciser ce qui est entendu par « personnes non binaires »	Personnes dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin. Sont entre autres comprises les personnes dont le genre déclaré est agendre, pangendre, fluide, non conforme, queer ou bispirituel, de même que les personnes ayant déclaré être en questionnement sur leur genre.	Persons whose gender is outside the male-female gender binary. This includes persons whose reported gender is agender, pangender, gender fluid, gender-nonconforming, genderqueer, or two-spirit, as well as persons who are questioning their gender.
e) Expliquer l'absence de résultats pour les jeunes non binaires et présenter les catégories garçons+ et filles+ (version longue)	La publication de statistiques pour les jeunes non binaires n'est pas possible pour cette enquête [ou cet indicateur], pour des raisons de qualité des estimations et de confidentialité des données, vu la petite taille de cette population. Les données de ces jeunes ont été réparties dans les catégories « Garçons+ » et « Filles+ ». La catégorie « Garçons+ » comprend les garçons et certaines jeunes non binaires ; la catégorie « Filles+ » comprend les filles et certaines personnes non binaires.	The publication of statistics on non-binary youth is not possible for this survey [or this indicator] for reasons of estimate quality and data confidentiality given the small size of this population. Data on these youth have been distributed in the "Boys+" and "Girls+" categories. The category "Boys+" includes boys and some non-binary youth, and the category "Girls+" includes girls and some non-binary youth.

Suite à la page 43

Objectif	Note en version française	Note en version anglaise
f) Expliquer l'absence de résultats pour les jeunes non binaires et présenter les catégories garçons+ et filles+ (version courte)	Les jeunes non binaires, soit ceux dont le genre se situe en dehors du modèle binaire masculin-féminin, ont été répartis entre les garçons et les filles pour des raisons de confidentialité et de qualité des estimations, d'où les libellés « Garçons+ » et « Filles+ ».	Non-binary youth, meaning youth whose gender is outside the male-female gender binary, have been distributed between boys and girls for reasons of confidentiality and estimate quality. This is why the terms "Boys+" and "Girls+" are used.
g) Expliquer le recours aux termes « hommes » et « femmes » dans l'analyse lorsque les tableaux et figures présentent les catégories « Hommes+ » et « Femmes+ »	La présentation de statistiques pour les personnes non binaires n'est pas possible pour cette analyse, pour des raisons de qualité des estimations et de confidentialité des données. Une variable « genre » à deux catégories, laquelle comprend la répartition des personnes non binaires, est donc utilisée. Ainsi, dans le texte, à moins d'avis contraire, le terme « hommes » réfère aux hommes ainsi qu'à certaines personnes non binaires ; le terme « femmes » réfère aux femmes ainsi qu'à certaines personnes non binaires.	The presentation of statistics on non-binary persons is not possible for this analysis for reasons of estimate quality and data confidentiality. Consequently, a two-category "gender" variable that includes the distribution of non-binary persons is used. Unless otherwise specified, in the text, the term "men" refers to men and some non-binary persons, and the term "women" refers to women and some non-binary persons.
h) Préciser ce qui est entendu par genre	Le terme « genre » réfère à votre identité personnelle et sociale en tant qu'homme, en tant que femme ou, par exemple, en tant que personne non binaire, agendre, de genre fluide, queer, ou bispirituelle.	The term "gender" refers to your personal and social identity as a man, a woman, or, for example, as a person who is non-binary, agender, gender fluid, queer, or two-spirit.
i) Indiquer que le sexe a été remplacé par le genre dans une série chronologique et que cela n'affecte pas les tendances (si la proportion de personnes non binaires au sein de la population étudiée est très petite)	Les résultats sont présentés selon le genre de la personne plutôt que le sexe à partir de [moment à préciser]. Les répercussions sur les tendances sont minimales.	Results are presented according to gender rather than sex from [moment à préciser]. The impact on trends is minimal.

Suite à la page 44

Objectif	Note en version française	Note en version anglaise
j) Préciser ce qui est entendu par personnes cisgenres et personnes transgenres	Personnes cisgenres : Personnes dont le genre actuel est le même que le sexe à la naissance. Personnes transgenres : Personnes dont le genre actuel, masculin ou féminin, n'est pas le même que le sexe à la naissance.	Cisgender persons: Persons whose current gender is the same as their sex at birth. Transgender persons: Persons whose current gender, male or female, is not the same as their sex at birth.

Références

- BUREAU DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE [Québec] (2023). *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028. Un Québec engagé pour l'inclusion, le respect des droits et le bien-être des personnes de la diversité sexuelle et de genre*, [En ligne], Gouvernement du Québec, 51 p. [cdn-contentu.quebec.ca/cdn-contentu/adm/gouv/homophobie-transphobie/PL-plan-action-homophobie-transphobie-2023-2028-BLCHT.pdf] (Consulté le 22 mai 2024).
- COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC (2021) *Center for Gender Advocacy c. Attorney General of Quebec*, QCCS 191, [En ligne], Jugement, 61 p. [www.canlii.org/en/qc/qccs/doc/2021/2021qccs191/2021qccs191.pdf] (Consulté le 31 mars 2021).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2021). *Politique relative à la confidentialité des tableaux de résultats pour diffusion*, Québec, L'Institut, 78 p.
- LACHANCE, Marc, Kaveri MECHANDA et Alice BORN (2017). *Gender – Developing a Statistical Standard*, [En ligne], New York, Nations Unies, Department of Economic and Social Affairs, Statistics Division, 12 p. [unstats.un.org/unsd/classifications/expertgroup/egm2017/ac340-21.PDF] (Consulté le 7 avril 2021).
- MINISTÈRE DE LA JUSTICE [Québec] (2017). *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022. Pour un Québec riche de sa diversité*, [En ligne], Gouvernement du Québec, 28 p. [cdn-contentu.quebec.ca/cdn-contentu/adm/gouv/homophobie-transphobie/PL_action_PLCHT_2017-2022_MJQ.pdf] (Consulté le 7 avril 2021).
- NATIONS UNIES (2019). *Examen approfondi de la mesure de l'identité de genre. Note du Canada et du Royaume-Uni*, [En ligne], Paris, Nations Unies, 21 p. [unece.org/fileadmin/DAM/stats/documents/ece/ces/2019/ECE_CES_2019_19-G1910227F.pdf] (Consulté le 7 avril 2021).
- STATISTIQUE CANADA (2020a). *Sexe à la naissance et genre : rapport technique sur les modifications apportées au Recensement de 2021*, [En ligne], produit n° 98-20-0002 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 11 p. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/98-20-0002/982000022020002-fra.pdf] (Consulté le 18 janvier 2021).
- STATISTIQUE CANADA (2020b). *Les expériences de victimisation avec violence et de comportements sexuels non désirés vécues par les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et d'une autre minorité sexuelle, et les personnes transgenres au Canada, 2018*, [En ligne], produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 29 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2020001/article/00009-fra.htm].
- STATISTIQUE CANADA (2021a). *Genre de la personne*, [En ligne]. [www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DEC&Id=410445] (Consulté le 1^{er} août 2023).
- STATISTIQUE CANADA (2021b). *Classification de cisgenre, transgenre et non binaire*, [En ligne]. [www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=1326715&CVD=1326716&CLV=0&MLV=2&D=1] (Consulté le 1^{er} août 2023).
- STATISTIQUE CANADA (2021). *Mesure et analyse sur le genre à Statistique Canada*. [Présentation donnée au colloque de l'Association des démographes du Québec, 11 mai 2021].

- STATISTIQUE CANADA (2021). *Sexe à la naissance de la personne*, [En ligne]. [www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var.f.pl?Function=DEC&Id=24101] (Consulté le 9 janvier 2025).
- STATISTIQUE CANADA (2022). *Guide de référence sur l'âge, le sexe à la naissance et le genre, Recensement de la population, 2021*, [En ligne], produit n° 98-500-X au catalogue de Statistique Canada, numéro 2021014, Ottawa, Statistique Canada, 17 p. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/98-500/014/98-500-x2021014-fra.cfm].
- STATISTIQUE CANADA (2024). *Guide de référence sur le genre de la personne*, [En ligne]. [www.statcan.gc.ca/fr/concepts/ndd/gp] (consulté le 22 novembre 2024).
- UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (s. d.). *Guide de rédaction inclusive de l'Université de Sherbrooke*, [En ligne], Québec, 4 p. [www.usherbrooke.ca/langue/fileadmin/sites/langue/documents/Guide_redaction_inclusive_vf.pdf].

« Une organisation
statistique performante
au service d'une société
québécoise en évolution »

statistique.quebec.ca